



## Bulletin d'adhésion La Parey Escalade

Veillez me faire parvenir après avoir pris connaissance des statuts (approuvés par l'assemblée constitutive du 12 novembre 2010) ainsi que du règlement du mur d'escalade, ma carte de membre du « Club de grimpe de Finhaut ». Règlement et statuts disponibles sur [www.la-parey.ch](http://www.la-parey.ch)

- Madame  Mademoiselle  Monsieur  
 Famille

Si besoin, noms, prénoms et dates de naissances des autres membres de la famille :

Nom, prénom .....  
Date de naissance .....  
Rue .....  
NPA – Localité.....  
Tél. privé .....  
Mobile .....  
E-mail .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Signature (représentant légal si mineur)

.....

Je m'inscris au Club de Grimpe dans la catégorie suivante :

- Membre citoyen de la Commune (60.-/ année)  
 Membre citoyen de 6 à 16 ans (30.-/ année)  
 Membre non-citoyen de la Commune (100.-/ année)  
 Membre non-citoyen de 6 à 16 ans (50.-/ année)

- Famille citoyenne de la commune (150.-/année 2 parents + enfants jusqu'à 18 ans)  
 Famille non-citoyenne de la commune (200.-/année 2 parents + enfants jusqu'à 18 ans)

### A retourner :

Club La Parey  
Terry Niederhauser,  
Route du Village 44  
1925 Finhaut

Ou par mail (**scanné avec signature**)  
[info@la-parey.ch](mailto:info@la-parey.ch)